L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 FEVRIER 1863. Entre les rues Bienville et Conti

Nouvelle-Orleans :
LUNDI MATIN, 9 FEVRIER.

☞ Les pots-de-vin sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine, à raison de 25 cts.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Gomez, Lespinasse et Ste-Cyr, à 10 heures, au coin des rues St-Pierre et Chartres, un terrain dans le faubourg soixante trois, face à la rue Johnson, avec toutes ses dits, voies, &c. Aussi, dans la rue John entre Dumaine et St Philippe, à 4 heures, des meubles.

Par H. H. McLean, à onze heures, à son magasin de encan, ivoirie, graisse, jambons, farine, riz, thé, bière, table, &c.

Par G. P. Phinney, 114 boucauts de sucre et 732 barils de melasse, entre les mains de la commission.

Par R. T. Montgomery, sur la Promenade Carondelet, No 25, un four à chaux, outils, &c. A onze heures, au Pelican Club, en dehors Canal et Baronne, billards, tapis, rideaux, &c.

Par Hofman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41, marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers.

Par Keelar & Son, à 10 heures, dans la rue du Camp, No 79, marchandises sèches, bonneterie, souliers, &c.

SOUSCRIPTION

AU PROFIT DES OUVRIERS COTONNIERS

Du département de la Seine-Inférieure

Voici la liste des endroits où l'on trouvera des listes de souscription :

Au Consulat de France.
Chez MM. Eugène Rochereau & Cie, rue St Louis.
Paul Juge Fils, rue de la Vieille Levée.
Labeye & Prevost, rue Carondelet No 30.
J. Leist, rue Carondelet No 16.
Oscar Bercier & Cie, 17, rue St-Louis, et 77, rue Tchoupitoulas.
C. Rouyer, No 145 rue de Chartres.
Au bureau de l'Abeille, rue de Chartres.

Arrivée du steamer Cresecent.

Le steamer *Crescent*, parti de New York le 31 janvier, est arrivé dans notre port hier matin à une heure. Il nous a apporté les malles du Nord jusqu'à cette date et les malles d'Europe jusqu'au 14 janvier. Nous avons déjà donné dans une édition du soir les nouvelles les plus importantes, qu'on trouvera reproduite plus loin. Nous y avons puisé en outre des détails sur les opérations militaires, les débats du Congrès et des législatures qu'on trouvera sous ces divers titres.

☞ Liste des passagers arrivés par le steamer *Crescent* : Capitaine F. Brooker 2 Lee, capitaine E. J. Harper, capitaine A. Dewsnap, lieutenant Bowen, Reading, capitaine A. Dewsnap, lieutenant Bowen, Reading, capitaine Jones, major du Colonel Holabird, le Colonel Holabird, readen-chef Kate Douglas, B. Sprong, Charles Mulaney, F. F. Fuger et M. Lenzel.

Opérations militaires.

Le général Hooker a adressé à l'Armée du Potomac la proclamation suivante :

Quartier général de l'armée du Potomac, près Falmouth, 27 janvier 1863.

Ordre général No 1.—En vertu des instructions du président des Etats-Unis, le soussigné prend le commandement de l'armée du Potomac.

Il accepte les devoirs qui lui sont imposés par cette confiance avec une juste appréciation de la responsabilité qu'elle lui impose.

Depuis la formation de l'armée, elle a été identifiée avec son histoire, elle a partagé avec vous ses revers et ses revers sans autre éloge que de voir les rapports rester les mêmes jusqu'à l'accomplissement des destins.

Quand on se souvient de ce que vous avez fait, on a le droit d'être fier, et avec l'aide de Dieu, nous contribuerons à la renommée de nos armes, et à la cause de notre cause.

Pour arriver à ce but, votre commandant demande l'entière et cordiale coopération de chaque officier et soldat de l'armée.

En expérimentant, en intelligences et en valeur, l'ennemi a souffert de notre infériorité jamais l'ennemi ne saurait trouver plus pitoyable occasion de nous vaincre.

La confiance que l'interprète de l'armée en a très-grand en notre ancien commandant, le général Burnside, nous coûtaient les plus sincères pour son avenir.

La liste de notre état major sera publiée, aussitôt qu'elle sera organisée.

Signé : Joseph Hooker,
Commandant en chef de l'armée du Potomac.

L'événement lui-même est naturellement le jugement qui vient de s'opérer à l'armée du Potomac.

Le *Star* de Washington prétend que le général Hooker a son plan de campagne tout arrêté, et qu'attendu que l'état des routes le permettra, on le verra se développer activement.

D'un autre côté, on lit dans la *Press* de Philadelphie :

Nous croyons savoir que le général Burnside, demande un congé de trente jours, et qu'il quitte l'armée ainsi que les généraux Franklin et Sumner. Le général Hooker va donc pouvoir organiser l'armée comme il l'entendra, et voir réorganiser l'armée comme il le voudra, ce qui rendra certainement sera terminée, nous pensons que Burnside, Franklin et Sumner seront appelés à de nouveaux commandements.

Toutes ces modifications indiquent un grand changement dans notre système militaire. Les pays reclament des succès militaires, et nous avons pour cette confiance dans le général Hooker.

La *Press* assure en outre, que le rappel simultané des généraux Sumner et Franklin n'a nullement le caractère d'une disgrâce. Le premier de ces officiers supérieurs en serait, dit-on, destiné à prendre le commandement du département de la Virginie en remplacement du général Curtis qui est au général Franklin, il serait chargé de la défense de Washington, et le général Heintzelman reprendrait un commandement à l'armée du Potomac.

Tennessee.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 5 :

Des escarmouches continuent à avoir lieu dans les environs de Nashville et de Murfreesboro. Les confédérés Forrest, Stearns et Wheeler se sont annoncés à Franklin avec 6,000 cavaliers. Une flotille de vingt-cinq bateaux et de trois canonnières unionistes était à Clarksville.

On parle toujours que Longstreet ne tardera pas à attaquer Rosecrans et que, s'il n'en est pas encore venu aux mains avec les unionistes, que cela n'y a pas de pluies presque continuelles l'en ont empêché. Il lui faut aussi le temps de réorganiser l'armée séparatiste, dont Bragg avait tout dans un grand mécontentement, et qui ne forme plutôt qu'une troupe régulière. S'il est faux que Longstreet ait reçu des renforts depuis le début des renforts de Lee, il est probable qu'après les dernières événements, qui ont ému le Sud une grande solidarité sur le Rapphannock, qu'un tiers des vétérans de la Virginie.

Murfreesboro, 26 janvier.

La cavalerie de Wheeler a attaqué dimanche un convoi de chemin de fer de Nashville à Franklin. Deux wagons ont été détruits. Un corps d'environ 200 hommes de la cavalerie rebelles. Un serment unionistes a été grièvement blessé. Le brigadier-général Stanley a poursuivi les rebelles, mais ils étaient trop en avance. Stanley a fait 52 prisonniers en 20 heures.

Le général Wheeler a été promu au grade de major-général, et commande aujourd'hui toute la cavalerie confédérée en Tennessee.

La cavalerie confédérée, en corps considérables, inquiète constamment nos flancs et surveille nos communications. Le gouvernement devrait renforcer notre cavalerie dans ce département.

Un autre cas d'ennemi a été renforcé. Une lettre interceptée, écrite par un officier de l'Etat-major de Bragg dit que ce général sera prochainement remplacé.

Caroline du Nord.

New Bern, 26 janvier.—L'expédition principale dont on a tant parlé n'est pas encore partie, mais de l'ennemi de fer, dont rencontré 1,200 confédérés à Pollocksville, et les ont repoussés de la ville, dont elles ont pris possession. Quelques uns des hommes de la cavalerie New York sont blessés. Les conditions sanitaires des troupes sont excellentes.

On lit dans les journaux du 28 :

Les steamers de l'Etat-Unis *Eden S. Terry* et *Judy Beck*, arrivés hier matin à New York ont apporté des nouvelles de la Caroline du Nord.

Samedi dernier, une flotille composée d'une vingtaine de canonnières et de transports, a quitté Newbern et Hatteras et a fait voile pour le Sud. Ces bâtiments n'avaient pas de troupes à bord, mais les fédéraux en nombre considérable, sont partis également de Newbern, et on suppose qu'ils sont allés s'embarquer sur un point qu'on ne désigne pas.

Les marins de la flotte dit le *Post*, connaissant parfaitement le but de cette expédition, et les informations sont exactes, un des événements les plus décisifs de la guerre ne tardera pas à s'accomplir.

Les rebelles, voulant mettre à profit le départ des fédéraux, méditent une attaque contre Newbern, toutes les précautions sont prises pour déjouer leur tentative, et pour que les canonnières doivent rester en rade pour défendre cette ville, si besoin est.

CONGRES FEDERAL.

Les seuls incidents à noter sont :

1 Une proposition présentée au Sénat par M. Wilson, d'organiser dans les Etats du Nord une garde nationale—elle a été renvoyée à la commission des affaires militaires.

2—Un rapport favorable a été présenté à la Chambre par M. Stevens, favorable à la levée et à l'équipement de cent cinquante mille hommes de couleur. La discussion du projet a été renvoyée au lendemain.

Le Sénat des électeurs de la Chambre a décidé à peu près à l'unanimité de faire un rapport favorable à l'admission des membres nommés à la Nouvelle-Orléans sous l'inspiration de M. Butler.

ILLINOIS ET INDIANA.

M. Vandever, sénateur dans la législature de l'Illinois, a présenté mercredi une résolution ainsi conçue :

Attendu que le pays a été ruiné et désolé par une guerre civile contre nature pendant deux ans, attendu que l'administration fédérale s'a préparé au peuple avant—avant, rant la guerre, pour le mettre à même d'éviter les difficultés dans lesquelles les politiques radicaux et contradictoires des sectes puritaines a plongé tout le pays, attendu que le peuple des Etats loyaux a été sourds, plutôt qu'il ne l'a approuvé la politique de coercition de l'administration comme un moyen de restaurer l'Union ; attendu que la guerre a appauvri le gouvernement, ruiné le peuple et l'accablant d'une dette publique énorme, et rempli le pays de veuves et d'orphelins, sans avoir produit le moindre signe visible d'une restauration de l'Union ; attendu que l'Union ne peut être rétablie que par les conciliations et les compromis ;

Il est résolu qu'on s'adressera au congrès des Etats-Unis pour en obtenir un armistice et la cessation des hostilités aujourd'hui existantes entre les différentes sections du pays, et qu'une convention nationale de tous les Etats s'assemblera à Louisville afin de régler les différends nationaux.

Cette résolution passera, dit-on, dans les deux chambres qui siègent à Springfield.

M. Morton, gouverneur républicain de l'Indiana, ne peut s'entendre avec la législature démocrate. Il a envoyé son message au Sénat, qui a refusé de le recevoir sous prétexte qu'il n'était pas encore en session régulière. M. Morton n'a pas voulu reprendre le message qu'on lui renvoyait et a répondu aux sénateurs que, s'ils ne pouvaient recevoir ce document, ils n'avaient certainement pas non plus le droit de voter des remerciements au gouverneur Seymour, de l'Etat de New York, dont le message a été transmis à la législature d'Albany dans des circonstances identiques à celles où se trouve à présent la législature de l'Indiana. *Courrier des E. U.*

CHAMBRE DES REPRESENTANTS DE NEW YORK.

La lutte des scrutins est enfin terminée dans l'assemblée d'Albany. M. Callicott a été élu président de la Chambre à la majorité de 61 voix contre 53. En prenant possession du fauteuil il a proclamé l'intention d'apporter la plus stricte impartialité dans l'exercice de ses fonctions ; mais il a engagement en toutes les avances qu'il pourra faire à la fraction démocratique ne sauraient atténuer la fausseté de la position qu'il s'est faite, en abandonnant ses amis politiques pour faire cause commune avec les républicains. Ceux-ci de leur côté ne recueilleront guères que des fruits négatifs de la demi-victoire qu'ils ont fini par enlever à force de manœuvres et d'argent. La session législative se ressentira à tous égards des auspices sous lesquels elle a commencé.

Les aldermen de New York ont adopté à la majorité des quatre cinquièmes des membres présents, une protestation contre la décision prise par la Cour martiale envers le général Porter.

EMPRUNT CONFÉDÉRÉ.— On lit dans la *France* :

Les Etats confédérés d'Amérique ont envoyé, dit-on, un agent à Londres pour y négocier un emprunt. On assure que ce négociateur aurait pour sur des commissions nouvelles qui lui donnent des chances de succès.

LA MÉDIATION — On lit dans la *Patrie* du 12 janvier :

Le bruit ayant couru à Londres que le gouvernement français avait renouvelé ses propositions de médiation en Amérique, l'*Observer* croit pouvoir affirmer qu'il n'en est rien, et que le ministre américain à Paris, M. Dayton, en a reçu l'assurance de l'Empereur.

LE MINISTRE FÉDÉRAL POUR LA COUR DE RUSSIE.—Un correspondant écrit de Washington, le 27 janvier, à l'*Evening Post* de New York, que le général Cameron, doit renoncer bientôt à sa mission en Russie. Cassius M. Clay, qui l'avait précédé en ce pays et dans la même qualité, représente en plus ardent la politique qui lui avait été faite à l'époque de son départ de St-Petersbourg. Simon Cameron, loyale à sa politique et aux fortes idées émises dans son rapport de 1862 (style du correspondant) a offert aujourd'hui au département de la guerre de conduire une brigade d'unionistes de couleur dans le cœur de la rébellion.

On nous écrit de Londres que la *France*, que les partisans du gouvernement de Washington dans la Chambre des communes vont proposer la nomination d'un comité d'enquête sur la question de l'armement du corsaire du Sud, l'*Alabama* dans les ports d'Angleterre.

Le Moniteur publie un décret impérial du 12 décembre, qui appelle Mgr Darboy, évêque de Nancy, au siège archiépiscopal de Paris.

Nouvelles par la voie du Sud.

Le *Picayune* d'hier matin publie les nouvelles additionnelles suivantes tirées de l'*Appeal* du 3 :

Suivant le correspondant de Richmond du *Charleston Mercury*, M. Foote se propose de poursuivre ses recherches dans tous les départements du gouvernement, civil et militaire, et il dit qu'il ne fait que commencer un ouvrage qui excitera une surprise générale, tant cet ouvrage dévoile des fraudes et des concussions.

Les dames d'Arcole, Louisiane, ont récemment fait don à l'hôpital de Brookhaven, dirigé par le Dr R. B. Maury, d'un mobilier approprié.

Nous lisons dans le *Mobile News* :

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier la visite du capitaine Henry B. Myatt, des Cadets de Lafayette, Cie K, 17me de la Louisiane. Dans l'engagement du 27 juin à Gaines Mills, il a eu le coude gauche traversé par une balle, et il en le coude gauche traversé par une balle, de telle façon qu'on en eut pu croire l'amputation indispensable. Elle a été, cependant, évitée par l'habile chirurgien, le docteur Felix Formentelle, de la Nouvelle Orléans, qui a enlevé entièrement les os du coude y compris au moins quatre pouces et demi des os de l'humérus et du cubitus. Ainsi il les a remplacés par une jointure artificielle qui permet au blessé de se servir librement de son bras dans une certaine limite. Le bras du capitaine Myatt est parfaitement sain et nous avons en la preuve de ses forces par une poignée de main. Il a été promu lieutenant-colonel et est en route pour Shreveport, où il a été envoyé.

Une nouvelle loi d'exemption.

L'honorable Hines Holt, de la Georgie, a soumis au Congrès confédéré le bill suivant pour remplacer les deux anciens bills sur le même sujet :

Section 1. *Le Congrès des Etats confédérés d'Amérique décrète* Que toutes les personnes qui, d'après les règlements prescrits par le secrétaire de la guerre, seront trouvées impropres au service militaire en raison d'infirmités mentales ou physiques, le Vice Président, les chefs des divers départements exécutifs des Etats Confédérés d'Amérique, les gouverneurs et chefs des départements exécutifs des divers Etats, les juges des Cours des Etats Confédérés et des divers Etats, avec leurs marshalls, leurs shérifs et leurs greffiers, mais non compris les députés au sénat ou au long court, et enfin toutes autres personnes que le président jugera devoir être exemptées pour l'avantage de l'armée ou du peuple des Etats Confédérés, sont par le présent exemptées du service militaire dans les armées des Etats Confédérés. *Pourvu que* toutes les exemptions accordées par le Président le soient à des conditions spéciales dans l'ordre d'exemption, et que le dit ordre soit nul en cas de violation des dites conditions.

Section 2. *Il est de plus décrété* Que les divers actes approuvés le 16 avril et le 1 octobre 1862, autorisant des exemptions du service militaire, sont rappelés.

Vicksburg.

L'éditeur de l'*Appeal* qui était à Vicksburg le 2, écrit ce qui suit :

Comme on l'a dit l'activité règne partout, depuis le commandant général jusqu'au simple soldat. On dit que le général Pemberton est infatigable dans toute la force du terme, et quand ses subordonnés ne suivent pas son exemple, les règlements servent à ranimer leur ardeur. Cette réorganisation est générale, et on exprime la plus grande confiance dans le général, mais bien peu connaissent le travail qui se fait ou la direction dans laquelle il se fait, et on ne le connaîtra que quand l'ennemi forcera à le dévoiler.

SAISIES EXÉCUTIONS ET VENTES FORCÉES.

La Delta publie les deux ordres qui suivent :

Quartier Général du département du Golfe.

Nlle Orléans, 8 février 1863.

Ordre général No 15.

Les saisies exécutions et ventes forcées, dans une grande mesure, la suspension des affaires et des occupations ordinaires, et affecte naturellement dans le pays des intérêts variés dont les revenus dépendent du produit de leurs terres ; et il n'est pas juste de permettre à des créanciers trop pressants de paralyser des ressources bien dignes de considération, et de leur ancien état de prospérité et pour augmenter les moyens de faire face promptement à toutes les dépenses. Comme mesure avantageuse pour tous ceux que cela concerne, le commandant général ordonnée qu'aucun

1 Les saisies exécutions en vertu d'hypothèques ou dettes ayant les mêmes effets, et les ventes en vertu de saisies-exécutions, contre des citoyens loyaux ayant de la propriété dans les limites du département, propriétaires, soit comme créanciers hypothécaires, ou autrement, sont prohibées.

II—Les biens de citoyens loyaux, possédant en propriété des plantations, sont exempts de vente forcée en vertu de saisies-exécutions, jusqu'à nouvel ordre. *Pourvu* toutefois, que cette exemption ne fasse point qu'aux dettes créées en aux obligations contractées antérieurement à la date de cet ordre, qui seront restées, sans être éteintes, pendant un long espace de temps.

Par ordre du major-général BANKS.
RICHARD B. IRWIN, lieut.-col. A. A. G.

GRAND CONCERT AU PROFIT DES PAUVRES.—Nous sommes heureux d'annoncer pour un jour prochain une de ces solennités musicales qui prouvent autant en faveur du talent musical de nos belles dilettante que des sentiments d'humanité charité qui les animent. Emus de la profonde misère qui accable une grande partie de la population, un certain nombre de dames et de messieurs, amateurs distingués de notre ville, se sont unis à l'œuvre pour organiser un concert au profit des pauvres. Pour réussir le louable projet il s'agissait de trouver assez de chanteuses et de chanteurs pour composer les éléments d'un bon concert. Il suffisait de demander pour obtenir, car notre ville est aussi riche en belles voix et en talents qu'en bonnes âmes. Quant aux souscripteurs, en dépit de la crise presque générale, on les trouvera nombreux, car l'attrait d'une bonne action ajoute son influence au charme d'une de ces brillantes soirées comme savent en organiser les dames de la Nouvelle-Orléans, et déjà l'on nous assure que presque toutes les loges de l'Opéra, où doit se donner le concert, ont été retenues à l'avance.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.—Nous appelons l'attention des personnes qui doivent des taxes d'Etat pour 1861 sur l'avis du collecteur pour le second district.

LE GÉNÉRAL BUTLER.—Le *Courrier des Etats-Unis* du 28 janvier semble ajouter foi à la nouvelle donnée par le *Times* du retour prochain du général Butler à la Nouvelle Orléans. Nous persistons, quant à nous, à ne pas croire à cette rumeur mise en avant comme ballon d'essai par le journal républicain noir.

LE GÉNÉRAL HOOKER.—Ce nouveau général en chef de l'armée du Potomac est arrivé à Washington le 27 pour avoir une conférence avec le président et le secrétaire de la guerre, après quoi, il repartira immédiatement pour son quartier général.

VINS ET LIQUEURS.—M. T. A. James, à l'encoignure des rues Gravier et Nouvelle Levée, a en magasin un stock considérable de vins, eaux-de-vie et whisky des meilleures marques, ainsi que de l'ale et du porter d'excellente qualité. Nous signalerons particulièrement ses vins de Bordeaux et ses vins blancs de Haut Sauterne, de Château d'Yquem, &c. &c.—Voir aux annonces.

MUSIQUE.—Nous avons reçu de M. Grunewald, marchand de musique rue de Chartres No 26, une jolie Polka par G. Von Hofe et une très dansante polka-Mazurka par Von E. Stiff. Ces deux compositions auraient eu grand succès dans des temps plus heureux.

TRANSFERT DE BUREAU.— On verra par un avis inséré plus loin que M. J. Magne, avocat, a transféré son bureau au No 11 Exchange Place, entre les rues Dauphine et Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES E. U.—M. Abell, dans l'affaire Rancho contre Farragut, a présenté une copie de sa plaidoirie contre l'arrêt de District qui maintenait que la Cour Provisoire n'avait pas juridiction dans les causes de ce genre.

L'affaire de Mme Dellaire contre son mari a été appelée et renvoyée à mardi, par suite de l'absence de M. Fellowes, avocat de la partie adverse.

COURS DE DISTRICT.—Trois, Martial, Crottes & Contie J. P. Houel. Deuxième Cour—Le tribunal a déclaré, dans cette affaire, au sujet d'une exception à la pétition des demandeurs, que tout Grange comparaissant devant lui aurait toute la protection à laquelle il a droit.

—A la Sixième Cour, dans l'affaire de Mme McNeil vs. Bauer et Enemuger, MM. Cutler et Thomas ont demandé que le loyer des défendeurs fut de $500 60 23 au lieu de $1000 par an jusqu'à la fin de la guerre, vu que dans le cours que nous traversons, le voisinage de l'hôpital St-James a nui à leur commerce.

UN HOMME TIRÉ DE L'EAU.—Avant hier à cinq heures de l'après-midi, un homme du nom de George Wersh tombe à l'eau du ferry de la rue Ste Anne et se trouvait dans le courant, quand les vagues produites par les galettes du *Forest boat*. Dans le même moment, le cri d'alarme fut jeté par l'un des hommes de l'équipage de la corvette de guerre française la *Tisiphone*. L'officier de garde, M. Grou Dorvaud quitta brusquement son dîner, se précipita sur le pont et se mettre le canot à la mer. En moins de deux minutes, les gens de la *Tisiphone* étaient arrivés à l'infortunée victime qui fut retirée des flots et remise à bord du ferry après avoir reçu les soins les plus devoués et après avoir rendu à la vie. Les personnes présentes à l'accident ont plusieurs à reconnaître le dévouement du lieutenant de vaisseau Dorvaud aimé que la célérité de manœuvres de la part des généreux marins qui agissent sous son commandement.

DYSPEPSIE, RHUMATISMES, DIARRHÉE ET DYSENTERIE.—Nous appelons l'attention particulière des lecteurs sur les certificats publiés dans nos colonnes au sujet de l'efficacité des remèdes qui se vendent dans la rue Ste-Anne, No 117, Nouvelle Orléans, pour la dyspepsie, les rhumatismes, la diarrhée et la dysenterie.

EXTRA D'HIER SOIR.

FRANCE.

OUVERTURE
DE LA SESSION LÉGISLATIVE DE 1863

DISCOURS DE L'EMPEREUR.

Nous lisons dans la *Patrie* :

L'ouverture de la session législative a eu lieu aujourd'hui 12 janvier, à une heure, avec le cérémonial accoutumé dans la grande salle des Etats du palais du Louvre.

Quelques minutes avant une heure, l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont quitté le château des Tuileries. Leur sortie a été annoncée par une salve de vingt et un coups de canon.

A leur entrée dans la salle des Etats, Leurs Majestés et le jeune prince impérial ont été salués par les acclamations les plus vives.

L'Impératrice a pris place sur l'estrade à droite du trône, ayant auprès d'elle le jeune prince, S. A. la princesse Clotilde et les princesses du sang.

L'Impératrice portait une toilette élégante, couverte d'un châle brodé d'or.

L'Empereur avait revêtu l'uniforme de général de division.

Sa Majesté a pris place sur le trône, ayant à ses côtés S. A. I. le prince Napoléon et les princes Joachim et Lucien Murat.

Sur les marches du trône et autour de l'Empereur, se tenaient groupés les grands officiers de la Maison impériale, les aides de camp et officiers d'ordonnance de l'Empereur, les ministres et les membres du conseil privé.

Le parcours du château des Tuileries au pavillon Denon s'est effectué entre une double haie formée d'un côté par la garde nationale et de l'autre par la garde impériale.

Les voitures de l'empereur, de l'impératrice et du Prince Impérial étaient escortées d'un détachement de guides. Un détachement des cent gardes fermait le cortège.

Le discours de la couronne a été lu par l'empereur d'une voix pleine et sonore.

Cette lecture a été fréquemment interrompue par des marques de respectueuse approbation et des cris de *Vive l'Empereur !* Il a fait du discours a été accueillie par des mêmes acclamations, longuement prolongées.

Sur l'invitation de M. le comte Walewski, ministre d'Etat, M. Chaix d'Est-Ange, nommé sénateur depuis la dernière session, a alors été admis à prêter serment.

Cette formalité remplie, M. le ministre d'Etat a déclaré la session ouverte au nom de l'empereur, et il a invité MM. les sénateurs et les membres du Corps législatif à se réunir demain aux lieux respectifs de leurs séances pour se livrer à leurs travaux.

A leur sortie de la salle des Etats, Leurs Majestés et le Prince Impérial ont été salués de nouveaux vivats.

A une heure trois quarts, une seconde salve de vingt et un coup de canon a annoncé la fin de la cérémonie. Le retour de Leurs Majestés et du Prince Impérial au château des Tuileries n'est effectué dans l'ordre qui avait présidé à leur départ.

Un temps magnifique a favorisé la sortie du cortège impérial et sa rentrée aux Tuileries.

Voici le discours de l'empereur :

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Le Corps législatif va commencer sa dernière session. Devancer le terme fixé par la Constitution est été, à mes yeux, un acte d'ingratitude envers la Chambre, de défiance envers le pays. Le temps n'est plus où l'on croyait nécessaire de saisir l'occasion d'un incident heureux pour s'assurer les suffrages d'un nombre restreint d'électeurs. Aujourd'hui que tout le monde vote, il n'y a plus, dans les masses, cette mobilité d'autrefois, et les convictions se changent pas au moindre souffle qui semble agiter l'atmosphère politique.

Puisque nous nous trouvons réunis pour la dernière fois, il n'est pas inutile de reporter nos regards sur ce que nous avons fait ensemble depuis cinq années, car c'est seulement en embrassant une période de quelque durée qu'on peut apprécier l'esprit de suite qui a présidé à la direction des affaires.

Ce n'est pas ordinairement à chercher dans les actes des Souverains des mobiles cachés et de mystérieuses combinaisons, le plus souvent la politique n'est bien simple : accroître la prospérité de la France et son ascendant moral, sont les deux seuls buts sans affaiblissement du pouvoir remis entre mes mains.

A l'extérieur, favoriser dans la mesure du droit et des traités, les aspirations légitimes des peuples vers un meilleur avenir ; développer nos relations commerciales avec les pays dont nous rapprochait une plus grande communauté d'intérêts, faire disparaître des causes diplomatiques les vieilles questions en litige, afin d'enlever des prétextes de mécontentement, poursuivre ainsi hardiment la réparation de toute insulte à notre drapeau, de tout préjudice causé à nos nationaux.

Voici comment, suivant les circonstances, il m'a été permis d'appliquer ces principes.

Au Orient, le vœu national des Provinces Danubiennes de se former qu'un même peuple ne pouvait manquer de trouver un écho sympathique en France et contribuer à cimenter leur union. Nous avons appuyé ce qu'il y avait de fondé dans les griefs de la Servie, du Monténégro et des chrétiens de Syrie, sans méconnaître les droits de la Porte-Ottomane.

Nos armes ont défendu l'indépendance de l'Italie sans pactiser avec la révolution, sans altérer au delà du champ de bataille les bonnes relations avec nos adversaires d'un jour, sans abandonner le Saint Père, que notre honneur et une engagemens passés nous obligeaient de soutenir.

Nous avons supprimé les causes de contestation auxquelles pouvaient donner lieu avec l'Espagne, soit la non délimitation des frontières, soit l'ancienne dette de 1823, et, avec la Suisse, le différend de la vallée des Dappes.

Les traités de commerce non été pas sont à la veille d'être conclus avec l'Angleterre, la Belgique, la Prusse, l'Italie et la Suisse.

Enfin, des expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique, prouvent qu'il n'y a pas de contrées si lointaines où une attitude portée à l'honneur de la France demeure inaperçue.

De pareils faits n'ont pu se produire sans amener des complications. Le devoir marche toujours à travers des écueils. Néanmoins la France s'est agrandie de deux provinces ; les barrières qui nous séparaient de nos voisins se sont abaissées ; un vaste territoire s'est ouvert à notre activité dans l'extrême Orient, et, ce qui vaut mieux que les conquêtes, nous avons acquis des titres à la sympathie des peuples sans perdre la confiance et l'estime des gouvernements.

Pendant les années qui viennent de s'écouler, il m'a été donné de me rencontrer avec la plupart des souverains, et de ces entrevues sont nées des relations amicales qui sont autant de gages pour la paix de l'Europe. Cette paix ne saurait être troublée par les événements qui viennent d'avoir lieu en Grèce.

Ce rapide exposé du passé vous répond de l'avenir, et, malgré la pression d'événements contraires et d'opinions opposées, vous reconnaîtrez, je l'espère, que j'ai toujours suivi avec fermeté la même ligne de conduite.

En ce qui concerne plus particulièrement la situation intérieure, j'ai voulu, d'un côté, par une amnistie complète, effacer autant qu'il était en moi le souvenir de nos discordes civiles, de l'autre, accroître l'importance de l'Etat : je vous ai appelés à prendre une part plus directe à la marche des affaires ; j'ai entouré vos délibérations de toutes les garanties que la liberté de discussion pouvait réclamer. J'ai renoncé à une prérogative, jugée jusqu'alors indispensable pour permettre au Corps législatif de contrôler les dépenses d'une manière plus absolue, et pour donner plus de solidité aux bases sur lesquelles repose le crédit public. Afin d'alléger nos finances, l'armée de terre et de mer a été ramenée à des proportions plus restreintes. La dette flottante a pu être réduite, et, par le succès de la conversion de la rente, un grand pas a été fait vers l'unification de la dette.

Les revenus indirects augmentent sans cesse, par le simple fait de l'accroissement de la prospérité générale, et la situation de l'Empire serait florissante, si la guerre d'Amérique n'était pas venue tarir une des sources les plus féconds de notre industrie.

La stagnation forcée du travail s'engendre, sur plusieurs points, une misère digne de toute notre sollicitude, et un crédit vous sera demandé pour secourir ceux qui supportent, avec résignation, les effets d'un malheur qu'il ne dépend pas de nous de faire cesser. Cependant, j'ai tenté de faire parvenir au delà de l'Atlantique des conseils inspirés par une sympathie sincère ; mais les grandes puissances maritimes, n'ayant pas cru pouvoir encore se joindre à moi, j'ai dû remettre à une époque plus propice l'offre d'une médiation qui avait pour but d'arrêter l'effusion du sang et de prévenir l'épuisement d'un pays dont l'avenir ne saurait nous être indifferent.

Je m'entretiendrai avec vous dans les détails de plusieurs améliorations administratives, telles que la création de la réserve de l'armée, la transformation de la flotte ; les institutions favorables aux classes pauvres ; les grands travaux publics, les encouragements à l'agriculture, aux sciences et aux arts ; le maintien de la prospérité de nos colonies, malgré la suppression de l'émigration des noirs ; l'affermissement de nos possessions d'Afrique par notre soin à gagner l'escadre fédérale, envoyée à Galveston après la reprise de cette ville par les rebelles, se composait du *Brooklyn* et d'un nombre de navires plus petits, parmi lesquels se trouvait le vapeur *Hatteras*. Ce vapeur sombra en quelques minutes sous les bordées de son adversaire et tout l'équipage s'est perdu à l'exception des hommes qui étaient dans la chaloupe. Le *Brooklyn* s'est rendu sur les lieux du sinistre et a trouvé le vapeur coulé bas dans neuf brasses d'eau. Le navire étranger avait disparu. Ce trait, dit le correspondant du *Herald*, est le plus audacieux de la marine rebelle. Mais selon lui, on ignore si c'est l'*Alabama* ou l'*Oreto* qui l'a exécuté.

MEXIQUE.

Bombardement d'Acapulco par les Français.

Une dépêche de San Francisco du 26 janvier, annonce que le *Sonora*, arrivé le même jour à Panama a transmis cette nouvelle :

"Quatre navires de guerre français ont bombardé Acapulco pendant trois jours ; l'attaque a commencé le 16 janvier. Le fort a répondu par un feu qui a causé quelques dommages. La population avait abandonné la ville ; cependant trente Mexicains ont été tués. Les bombes ont enfin éteint le feu du fort ; cent matelots sont descendus à terre et ont encloué les canons, l'escadrille a pris le large.

NOUVELLES DU SUD.

PAR LA VOIE DU SUD.

Victoire navale à Charleston—L'ouverture du port—Le siège de Vicksburg

Le *Picayune* a reçu des journaux de Jackson du 1er et du 3, auxquels il a emprunté les nouvelles suivantes :

VICTOIRE NAVALE A CHARLESTON.

Levée du blocus.

Charleston, 31 janvier.—L'expédition a complètement réussi. Le *Palmetto State* a coulé la canonnière fédérale *Mercedita*, le capitaine et l'équipage se sont rendus ; il en a coulé une autre dont le nom est inconnu.

Le *Chicora* en a coulé une dont on ignore aussi le nom, et a mis le feu au *Quaker City* qui a battu en retraite sous la protection du fort. Le *Chicora* a été coulé, il n'y a pas un navire en vue. Nos canonnières croisent en triomphe en dehors du port.

Notre population est agitée et exaltée au plus haut point.

Charleston, 31 janvier—Nos canonnières sont arrivées au wharf, elles ont été acclamées avec enthousiasme par les citoyens et des salves ont été tirées du fort et de toutes les batteries. Pas un homme n'a été blessé ; pas un bateau n'a été frappé.

La surprise a été complète, chacun des bâtiments en croisière a été enlevé à l'ennemi.

On suppose que l'équipage du *Mercedita* a péri presque tout entier. Le *Palmetto State* n'ayant pas de canots et étant occupé à se battre, n'a pu porter aucun secours. Le *Quaker City* a pu, pour la troisième fois, et jetée pour complètement sur le flanc.

La perte le forain sur la canonnière *Sonth*, prise hier à côté de Stono et le blessé Lieutenant en chef était parmi les morts.

Les canonnières fédérales sont entrées dans Charleston Harbor, cette après-midi et elles ont tiré quelques coups, mais elles ont bientôt renoncé. Personne n'a été atteint.

Richmond, 31 janv.—Le secrétaire d'Etat a notifié aux consuls étrangers qu'il a reçu l'avis officiel de l'ouverture du port de Charleston. On pense que le blocus ne peut être réouvert avant 30 jours.

Le blocus à Vicksburg.

Nous dépêches spéciales, du 1 *Appeal*, rapportent qu'un des bateaux de l'ennemi est parvenu à passer une batterie de bonne heure ce matin. Il est probable que cet exploit a été accompli par un des bateliers rapides que nous avons vus à Memphis au mois de juin dernier. Les canonnières sont complétement de telle sorte qu'il est impossible de les protéger par une muraille de coton ; elles vont aussi plus lentement que les bateaux. A cet égard, nous croyons nos conjectures exactes, et nous supposons que cette aventure n'est pas aussi profitable que l'espère l'ennemi.

Wire du 31 janvier.

La canonnade a été tout entendue hier matin au dessus de Warrenton. Nous doutons quelque chose de nos pièces qui doivent le tour de la baie du ferry aujourd'hui et passait par la ligne de l'ennemi de Brooker et du Johnson et pénétrant dans le lac au Vicksburg.

Un petit steamer était hier dans l'après-midi à l'embouchure du canal au dedans de l'obstruction White. On n'a vu plus tard un bateau. Pour leurs steamers ont remonté le fleuve hier ils étaient probablement chercher des troupes.

Citrien du 31 janvier.

Le bruit a couru ce matin que quelques unes de nos pièces avaient coulé le ferry ce bruit provenait probablement de ce qu'un tirant sur le bateau, on l'avait contraint de se cacher derrière la ville.

Le correspondant de l'*Appeal* lui écrit de Vicksburg le 31 janvier :

Depuis quelques jours on a vu les fédéraux occupés à faire opérer du fleuve exaucé le terrain comme pour y planter des batteries.

Le même a brûlé hier les canons quatre maisons de bois à De Soto. On craint qu'il n'ait planté des batteries derrière ces bâtisses et que ce ne soit pour les démasquer qu'on les ait brûlées. On menaçait ma de nouveau sur le steamer qui est dans le bayou. Mais maintenant il n'y est plus. Il est probable que encore le bateau ne va arriver plusieurs grandes canonnières à la pointe pendant la journée. Le bateau ferry a aussi essayé de descendre, mais nos batteries l'ont arrêté.

Le siège de Vicksburg.

Vicksburg, 2 février